



L'Echo Payrignacois



VOEUX 2012

Déjà une nouvelle année qui commence, une année importante, décisive peut-être, dans un monde en mutation où les certitudes d'hier n'ont plus cours et où le doute apparaît sur celles d'aujourd'hui pour demain, où nous devons nous montrer solidaires et plus que jamais efficaces et visionnaires, l'ensemble de l'Equipe Municipale et moi-même présentons à chacun de vous, à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers nos meilleurs vœux pour cette année 2012. Que cette nouvelle année vous garde en bonne santé, dans la joie et la sérénité, qu'elle vous apporte réussite dans vos projets et vos entreprises et qu'elle permette la réalisation de vos rêves.

Lucien Lafage

Meilleurs Voeux 2012
Meilleurs Voeux 2012

Avis d'information

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Les dimanches 22 avril et 6 mai 2012

Les nouvelles cartes électorales seront envoyées individuellement au domicile de chacun début avril

LE CIMETIERE EST EN COURS DE RECENSEMENT PAR LA COMMUNE

Vous avez sans doute remarqué de petites affichettes sur plusieurs tombes du cimetière. Nous ne possédons pas de renseignements sur ces concessions et les défunts qui y sont inhumés. Si vous avez des informations pouvant nous aider, merci de nous contacter.

Valérie Chiotti

Pensées du jour :

« Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent et une confiance inébranlable dans l'avenir ». **Jean Jaurès**

« Vivez si m'en croyez, n'attendez à demain. Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie ». **Pierre de Ronsard**



***Les horaires d'ouverture au public, du secrétariat, sont :
du lundi au vendredi
de 9h à 12h***

**Rappel adresse mail mairie :
mairie.payrignac@wanadoo.fr**



La chronique des écoliers

Programme APE pour les prochains mois:

***samedi 28 janvier 2012** à partir de 19h30 à la salle des fêtes

REPAS COUSCOUS MAROCAIN

tarifs : 15 € et 8 € (6 à 13 ans)

réservations au 05 65 41 31 81 (à partir de 18h)

places limitées

***dimanche 18 mars 2012** à partir de 8h à la salle des fêtes

VIDE GRENIER

tarif : 5 € la table (fournie)

vente de boissons et pâtisseries

réservations au 05 65 41 31 81 (à partir du 4 mars 2012)

***dimanche 13 mai 2012** après-midi spectacle tout public par

LE CONTEUR JEROME AUBINEAU

Cette représentation est une suite au programme scolaire de l'année "conter à l'école".

Un moment à partager en famille...! (horaires non communiqués à ce jour)

Les parents d'élèves, les institutrices et surtout les enfants comptent sur votre participation



"Le Père Noël n'a pas oublié nos chers petits écoliers en leur apportant vendredi 16 décembre dernier quelques cadeaux afin qu'ils puissent multiplier leurs activités à la récréation! Encore merci et rendez-vous Noël prochain...!"

Delphine Lieubray

Infos.....Infos.....Infos.....

Association Renaissance

Depuis le 13 décembre 1996, date de sa création, l'Association Renaissance a pour but d'entretenir ou de restaurer les éléments du patrimoine local non protégé. Elle s'efforce donc de sauvegarder ce patrimoine de pays et de le mettre en valeur. Cette année encore, une journée permettant de prendre conscience de cette richesse, sera organisée le **dimanche 17 juin** sur le thème : **cuisine, terroir et savoir-faire**.

Un programme sera établi à la prochaine réunion du bureau mais on prévoit déjà une randonnée pédestre, des expositions, des ventes (dvd, livres, boissons, gâteaux) et autres...

En collaboration et avec le financement de la Communauté de Commune Quercy-Bouriane, nous avons vu la fin des travaux de réfection de la chapelle de Nadaillac avec la pose d'une nouvelle porte. Ceci faisant suite à la restauration du toit, des fenêtres et de l'intérieur. Une statuette a été magnifiquement remise en état et reprendra sa place dans ce petit édifice.

D'autre part, les marches de l'église ont été refaites.

Les lavoirs et les croix font l'objet de notre attention de façon permanente. Quant à l'Eglise Saint-Agapit qui est l'héritage le plus important de Payrignac, sa restauration n'est pas terminée et va demander encore quelques efforts à l'association qui va continuer à œuvrer pour la conservation du patrimoine de ce joli village qui le mérite et que nous aimons.



Elyane Griffie

LA VIE DU TENNIS CLUB DE PAYRIGNAC

Le STAGE de TENNIS des ENFANTS de l'ECOLE

Pendant les mois de septembre et octobre 2011, les maitresses de l'école ont dispensé aux enfants de l'école une initiation hebdomadaire au tennis. Après quoi, les enfants ont pu prolonger cette initiation par un stage de 5 jours assuré par Pascal FLOCH, moniteur de sports et éducateur tennis, assisté de Thomas FERNANDEZ. Ce stage a réuni, pendant les vacances de Toussaint, du 24 au 28 octobre, 14 enfants, dont 12 de l'école et 4 jeunes vacanciers. Malgré le temps incertain en fin de stage, ce dernier s'est déroulé dans de très bonnes conditions et s'est terminé par une petite cérémonie de remise de médailles aux jeunes stagiaires et par un goûter.



Les enfants, avec leurs médailles, entourés de parents et des moniteurs

Vu le succès de cette expérience, nous la renouvelerons pendant les vacances de Pâques probablement du 25 au 27 avril. Pourront bénéficier de ce stage d'abord les enfants scolarisés à Payrignac puis ceux dont les parents habitent Payrignac et qui sont scolarisés au collège de Gourdon, en 6^{ème} et 5^{ème}, et, s'il reste des places disponibles, aux jeunes vacanciers. Compte tenu du nombre limité de places, nous demandons aux parents de bien vouloir **préinscrire leur enfant dès que possible, en téléphonant au 06 07 12 00 85**, sachant que, sous réserve de l'obtention de la subvention que nous allons solliciter auprès du Conseil Général, la cotisation demandée sera de l'ordre de 20 € pour les enfants de Payrignac et de 30 € pour les vacanciers.

Date à retenir le tournoi amical de printemps qui aura lieu le 21 avril.

Enfin, avec la nouvelle année, il y a lieu de renouveler vos cotisations annuelles, dont les tarifs 2012 sont inchangés par rapport à 2011 : **carte familiale : 70 €, carte individuelle : 50 € et carte jeune (-18 ans) : 25 €**. Vos cartes peuvent être obtenues, moyennant paiement de la cotisation par chèque à l'ordre du Tennis Club de Payrignac, à la Mairie, au restaurant « La Marcellande », ou en écrivant directement à François PRECHEUR, La Galade, 46300 Payrignac.

Bonne année à tous, bon tennis, rendez-vous sur les cours pour de nouveaux matchs amicaux ...

François Prêcheur

Agenda....Agenda....Agenda.....



Le vendredi 11 mai en soirée, l'association Renaissance et notre réalisateur préféré Michel MARTY vous invitent à une soirée cinématographique de découverte du patrimoine culturel et gastronomique ainsi que du savoir-faire et savoir-vivre de notre plurielle Bouriane.

Les membres de l'association Angel's Country organisent et vous invitent à participer à un repas suivi d'un bal country le samedi 31 mars en soirée.



De leur côté, les chasseurs de Payrignac organisent leur traditionnel repas de fin de saison le samedi soir 10 mars, réservations auprès de Sébastien DELPECH : 06.74.73.29.79.

Infos.....Infos.....Infos.....

Fiscalement votre (suite...)

Afin de financer les équipements publics de la commune, une nouvelle taxe remplaçant la taxe locale d'équipement et la participation pour aménagement d'ensemble a été créée. Elle sera applicable à compter du 1^{er} mars 2012. Elle est aussi destinée à remplacer, au 1^{er} janvier 2015, les participations telles que, notamment, la participation pour voirie et réseaux (PVR) et la participation pour raccordement à l'égout (PRE).

La commune ayant un Plan d'Occupation des Sols approuvé, la taxe d'aménagement s'applique de plein droit au taux de 1%. La commune pouvait toutefois fixer librement dans le cadre de l'article L.331-9 un certain nombre d'exonérations. Ainsi, vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.331-1 et suivants, le Conseil Municipal dans sa séance du 20 octobre 2011 a décidé :

- d'exonérer totalement en application de l'article L.331-9 du code de l'urbanisme :

1° Les locaux d'habitation et d'hébergement mentionnés au 1° de l'article L.331-12 qui ne bénéficient pas de l'exonération prévue au 2° de l'article L.331-7 (*logements aidés par l'Etat dont le financement ne relève pas des PLAI – prêts locatifs aidés d'intégration qui sont exonérés de plein droit – ou du PTZ+*) ;

2° Les locaux à usage industriel et leurs annexes ;

3° Les commerces de détail d'une surface de inférieure à 400 mètres carrés.

- d'exonérer partiellement en application de l'article L.331-9 du code de l'urbanisme :

1° Les surfaces des locaux à usage d'habitation principale qui ne bénéficient pas de l'abattement mentionné au 2° de l'article L.331-12 et qui sont financés à l'aide du prêt ne portant pas intérêt prévu à l'article L.31-10-1 du code de la construction et de l'habitation (*logements financés avec un PTZ+*) à raison de 50 % de la surface excédant 100 mètres carrés.

Valérie Chiotti

Infos.....Infos.....Infos.....

Les Gais Lurons



Le marché de Noël du dimanche 4 décembre 2011 parrainé par le Club des Aînés Ruraux Les Gais Lurons de Payrignac et l'aide de volontaires au profit du Téléthon a connu un réel succès. De nombreux stands d'artisanat ou de produits de bouche ont permis aux visiteurs de garnir la hotte de leur Père Noël. Cette journée était placée sous le signe de la générosité ainsi la location des tables aux exposants, la recette du bar, la vente des gâteaux et des merveilles ont permis de collecter une somme de 845€. Il faut remercier également la mairie de Payrignac et les Etablissements De Nardi qui ont offert gracieusement l'un la salle des fêtes et l'autre les grilles pour les exposants.

Rendez-vous est pris pour le 2 décembre prochain.

D'ici là, une date importante à retenir : le 5 février à la salle socioculturelle se déroulera un thé dansant animé par l'orchestre Gérard Gouny, avis aux amateurs.

Christian Chavaroche



Miam.....Miam.....Miam.....

Gâteau au yaourt et aux pépites de chocolat



Voici la recette faite par les enfants de l'école et Annick début janvier pour fêter l'anniversaire des enfants nés en décembre.

1 yaourt, 3 mesures de farine, 2 mesures de sucre, 1/2 mesure d'huile, 1 paquet de levure, 4 œufs, 100 g de pépites de chocolat. Dans une terrine, mélanger tous les ingrédients dans l'ordre, beurrer un moule à manquer, y verser la préparation et mettre au four 40 minutes thermostat 6.

DES NOUVELLES DU STADE

C'est la mi-temps !



A l'heure où nous publions cette nouvelle rubrique, l'U.S.P. est à sa moitié de championnat et nous pouvons donc tisser un premier bilan de ce début de saison.

Concernant l'équipe fanion, elle se trouve dans le trio de tête de son groupe, ce qui n'est pas si mal au vu du niveau relevé de cette poule où notre petit club est en concurrence acharnée contre de grosses structures telles que Lalbenque ou Saint Cyprien-Montcuq. Nous ne pouvons donc que nous féliciter des performances de cette équipe qui n'a perdu qu'un seul match depuis le début de la saison. Toujours qualifiée en coupe Bondoux

grâce à sa victoire sur Causse Sud évoluant deux divisions au-dessus de l'U.S. Payrignac compte bien faire trembler d'autres adversaires lorsqu'elle rentrera en lice pour la coupe Laville. Souhaitons-leur de réitérer leurs brillantes performances antérieures dans cette compétition si chère à notre club.

L'équipe deux, elle, reste toujours en course pour la coupe des réserves ayant défait la valeureuse formation de Lacapelle-Marival sur son terrain au terme d'un match gagné de main de maître. En championnat malheureusement, les résultats en dent de scie ne permettent pas à ce groupe de jouer les premiers rôles, mais on retrouve tout de même un peu plus de motivation de la part des joueurs, ce qui est encourageant pour l'avenir.

Et nos petits ?

Excellent travail de nos éducateurs Michel GUIHO, Jean-Paul GAUBET, Gaëtan STEFF et Aurélien GUIBAL qui ne comptent pas leur temps (et ils en donnent !) et dont le sérieux et la compétence sont fort appréciés par nos partenaires du club de Bouriane. Nous ne pouvons que les féliciter une nouvelle fois et les encourager dans leur démarche bénévole ; Merci à eux !

Dans ce petit journal nous voudrions remercier aussi la population de Payrignac pour sa gentillesse et sa générosité lors du passage de nos jeunes joueurs pour la présentation traditionnelle des vœux à l'occasion de la nouvelle année. Cela nous aide et nous encourage à porter haut les couleurs de notre charmante bourgade et à la faire connaître lorsque nos concurrents nous rendent visite.

L'U.S.P. vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2012.

Jacques Gaussinel

Infos.....Infos.....Infos.....

Ecole de musique de Gourdon

Quelques-unes de nos chères têtes blondes ont aussi l'âme musicale ... et sont donc inscrits à l'école de musique de Gourdon. Mais pour ces enfants résidant à Payrignac et non à Gourdon, leur famille devrait subir une majoration non négligeable du tarif d'inscription. Le Conseil Municipal, comme en 2009 et 2010 a décidé de pallier à cette différence en participant financièrement sous forme de subvention versée à l'école de musique pour un montant de 115 euros par enfant, compensant ainsi l'écart. Les familles payrignacoises reçoivent donc la même facture qu'une famille gourdonnaise.



Infos.....Infos.....Infos.....

Rendez-vous des Aînés



Le dimanche 27 novembre à 15 h, l'équipe municipale a invité tous les aînés de la commune à une après-midi récréative.

Après le mot d'accueil de Lucien LAFAGE, le groupe Angel's Country a présenté son spectacle de danse country qui fut très apprécié. Quelques courageux se sont même essayés sur la piste pour la plus grande joie de l'assistance.

L'après-midi s'est terminée autour du verre de l'amitié avec champagne et petits gâteaux.



Rendez-vous l'année prochaine.

Joëlle Daunat

Fête de l'asperge



Pour fêter l'arrivée de la belle saison, le comité des fêtes en partenariat avec les agriculteurs de la commune vous propose leur traditionnelle fête de l'asperge qui se déroulera le dimanche 6 mai. Au programme plusieurs centaines de kilos d'aspergus. Vous pourrez découvrir aussi bon nombres de produits régionaux (Pain, fruits et légume, fleurs...). Afin de vous rafraîchir ou vous restaurer notre restaurant la Marcillande vous proposera un choix de menus issu de notre gastronomie régionale. Le rendez-vous est dorénavant pris sur les berges de l'étang.

Alban Capy

Tarif de l'eau potable 2012

Dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat, les règles relatives aux redevances d'eau potable et d'assainissement et aux sommes prévues par les articles L. 1331-1 à L. 1331-10 du code de la santé publique sont établies par délibération du conseil municipal. Ainsi, dans sa délibération du 10 novembre 2011, le Conseil Municipal de Payrignac a fixé le tarif de l'eau potable pour cette année 2012. Conformément au décret du Conseil d'Etat en



vigueur depuis le 14 juillet 2010, la part abonnement ne doit pas dépasser les 40% de la facture globale pour une consommation de référence à 120 m³ (hors TVA et redevances) afin d'inciter les ménages à une plus grande prudence dans leur usage de l'eau potable.

Les tarifs sont donc les suivants :

Abonnements principal et secondaire : 35,00 euros (y compris la part garantie d'approvisionnement)

Prix du m³ : 0,44 euros.

Moralité : n'oubliez pas de fermer le robinet !

Valérie Chiotti

AMBASSADEURS LOTOIS 2012

Depuis maintenant 10 ans, l'opération "**Ambassadeur Lotois**" initiée par Lot Tourisme, agence de développement touristique en partenariat avec le Conseil Général du Lot et la Banque Populaire, permet aux résidents lotois munis de cette carte, d'entrer gratuitement dans l'un des 70 sites partenaires à la condition qu'il soit accompagné d'une personne payant son entrée.

A tous les amoureux du Lot qui souhaitent le faire découvrir à leurs proches, la carte ambassadeur est le « pass » incontournable.

La nouvelle carte 2012 sera bientôt disponible.

Pour se procurer la carte, rien de plus simple :

- En remplissant le formulaire de demande sur www.tourisme-lot.com dans la rubrique [Coin des Lotois](#)
- En appelant directement Lot Tourisme au 05 65 35 07 09
- En se rendant à l'office de tourisme le plus proche qui procèdera à la demande en ligne

Bonne visite.

Lucien Lafage



Restaurant :

**La Marcillande, au bord de l'étang
ouvert tous les jours.**

Réservation :

Tel : 05.65.41.69.01

Les taxis de la Bouriane :

**Transports médicalisés et privés
sont à votre disposition, jour et nuit
Tel : 05.65.41.17.57**

Nos joies...Nos peines

Naissance : Esteban GENESTE MOURNE 28 Octobre 2011

Décès : Robin FEUILLU 21 Octobre 2011

Lucienne DUMITRU 10 Novembre 2011

Albert PIGEAT 24 décembre 2011